

## Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*

<b>Code NATURA 2000 : 3260-5 et 3260-63</b>	<b>Code CORINE Biotope : 24.44 x 24.14 &amp; 15 24.44 x 24.11 à 13</b>
<b>Statut :</b> Habitat naturel d'intérêt communautaire	<b>Typologie:</b> Végétation des rivières eutrophes
<b>Surface : 434,2 ha</b> respectivement <b>371,5 et 62,67ha</b>	<b>Représentativité : 7,1%</b> de la surface du site respectivement <b>6,1 et 1%</b>



avec  
atterrissement à  
Ache nodiflore

Végétation des petites rivières eutrophes neutres à basiques (UE 3260-6),  
sur la Touvre

## Description générale

Cet habitat englobe toutes les communautés fluviatiles d'eaux plus ou moins courantes, avec ou sans Renoncles, ainsi que les groupements de bryophytes aquatiques. Il s'agit donc des végétations normalement dominées par des Renoncles, des Potamots, des Callitriches, ainsi que diverses hydrophytes submergées et des formes aquatiques d'amphiphytes, mais aussi des communautés de bryophytes.

Elles se rencontrent depuis l'étage montagnard jusqu'en zone saumâtre estuarienne, des ruisseaux aux rivières de taille moyenne. Elles sont rares dans les cours d'eau d'ordre supérieur à 8 sur substrat acide, et 6 en contexte calcaire.

Sur le site de la vallée de la Charente se rencontrent deux types de végétation aquatique appartenant à l'alliance du *Potamion pectinati*, toutes deux caractéristiques des eaux eutrophes :

- **Rivières eutrophes (d'aval), neutres à basiques, dominées par des Renoncles et des Potamots** (UE 3260-5) ;
- **Ruisseaux et petites rivières eutrophes, neutres à basiques** (UE 3260-6).

Dans les deux cas, il s'agit d'une végétation des rivières assez peu courantes, dominée par des phanérogames, avec un développement assez faible de bryophytes. Ces formations peuvent être constituées de plusieurs strates végétales : une strate de bryophytes de taille moyenne, développée sur le fond, une strate d'hydrophytes submergées, une strate algale, une strate d'hydrophytes flottantes, ainsi qu'une strate émergée correspondant aux formes émergées des amphiphytes.

Ils caractérisent les eaux eutrophes, à pH neutre à basique, à richesse variable en nitrates, riches en éléments nutritifs, notamment en phosphates. Leur composition est variée en fonction de l'éclairement, de l'écoulement et de la profondeur ainsi que de la trophie.

La végétation des rivières eutrophes (UE 3260-5) se rencontre dans les cours d'eau larges, d'ordre 4 à 6-8, ainsi que dans les bras morts en systèmes alluviaux complexes, à l'étage collinéen et même en estuaire dynamique, voire saumâtre.

Le recouvrement de cette végétation est variable et peut même, dans les zones avales, ne coloniser qu'une partie du lit du cours d'eau.

---

L'habitat "Ruisseaux et petites rivières eutrophes, neutres à basiques" (UE 3260-6), se rencontre aux étages planitiaire et collinéen, dans les cours d'eau d'ordres 1 à 3-4, ainsi que dans les bras morts dans les systèmes alluviaux complexes. Il se développe généralement sur roches mères neutres à basiques et parfois sur roches acides, en zone d'agriculture intensive.

### Répartition géographique

La végétation caractéristique des rivières eutrophes, neutres à basiques, dominées par des Renoncles et des Potamots (UE 3260-5) se rencontre essentiellement dans les grands cours d'eau permanents de la région holarctique. Elle se rencontre en particulier dans les rivières de plaine, de largeur importante, quelque soit le substrat géologique, et est en nette croissance du fait de l'eutrophisation croissante des cours d'eau.

La végétation des "Ruisseaux et petites rivières eutrophes neutres à basiques" (UE 3260-6) est potentiellement présent dans toute la France, y compris dans le bassin méditerranéen. Elle est également très développée dans les zones d'agriculture intensive, ainsi que les zones urbaines et périurbaines.

### Espèces caractéristiques

#### **Espèces caractéristiques de la végétation des " Rivières eutrophes (d'aval), neutres à basiques, dominées par des Renoncles et des Potamots" (UE 3260-5) :**

Potamot pectiné (*Potamogeton pectinatus*), Renoncule flottante (*Ranunculus fluitans*), Cératophylle immergé (*Ceratophyllum demersum*), Myriophylle en épi (*Myriophyllum spicatum*), Rubanier simple forme à feuilles longues (*Sparganium emersum* fa. *longissimum*).

#### **Espèces caractéristiques des "Ruisseaux et petites rivières eutrophes neutres à basiques" (UE 3260-6) :**

Callitriche à angles obtus (*Callitriche obtusangula*), Zannichellie des marais (*Zannichellia palustris*), Elodée du Canada (*Elodea canadensis*), Cératophylle immergé (*Ceratophyllum demersum*), Potamot pectiné (*Potamogeton pectinatus*), Cresson de fontaine (*Nasturcium officinale*), Ache nodiflore (*Apium nodiflorum*).

### Intérêt patrimonial

Ces habitats ont une valeur floristique relativement faible dans la mesure où les espèces qui les composent sont relativement communes. De plus, ils sont caractéristiques des rivières et ruisseaux naturellement ou artificiellement eutrophisés.

En revanche, cette flore est favorable à la reproduction et la croissance de nombreux poissons comme le Brochet, la Perche, la Lamproie et des espèces peu exigeantes en matière de qualité d'eau. La richesse de ces milieux dépend notamment des relations avec les bras morts et de l'inondabilité des zones humides adjacentes.

### Evolution naturelle

Ces formations sont généralement assez stables, car régulées par le cycle hydrologique annuel.

L'eutrophisation des eaux se traduit par des proliférations macroalgales, le remplacement de la Renoncule flottante par le Potamot pectiné ou le Cératophylle. Dans les cas d'eutrophisation plus marquée, la végétation macrophytique peut même totalement disparaître.

### Menaces

Ces communautés végétales connaissent actuellement une très nette progression dans les secteurs d'agriculture intensive.

Cependant, elles peuvent être affectées par des travaux ou modifications hydrauliques tels le calibrage ou la rectification des cours d'eau, le curage, le bétonnage ou l'enrochement des rives, travaux entraînant une disparition de ces formations.

L'hypertrophisation, notamment l'enrichissement en ortho-phosphates et en ammonium, ainsi que les pollutions par métaux lourds constituent un risque très important de disparition des ces communautés. A l'inverse, une restauration de la qualité de l'eau permet de retrouver des phytocénoses mésotrophes et donc de faire régresser cet habitat.

Enfin, l'envasement et les matières en suspension sont aussi une cause de régression de l'habitat, la vase pouvant empêcher l'enracinement de macrophytes et générer un ombrage important entraînant leur régression.

Les petits cours situés en contexte périurbain servent parfois également de dépotoirs.

Les introductions d'espèces végétales allochtones proliférantes comme la Jussie peuvent également déséquilibrer ces formations.

### Caractéristiques de l'habitat sur le site

Le fleuve Charente, rivière à courant lent, abrite une végétation des "**Rivières eutrophes (d'aval), neutres à basiques, dominées par des Renoncules et des Potamots aquatique**" (UE 3260-5), dominée par des hydrophytes immergées comme le Cératophylle immergé, le Myriophylle en épi, le Potamot pectiné, auxquelles s'ajoutent la Renoncule flottante et de grandes feuilles linéaires de Rubanier simple, souvent peu abondants.

Il s'agit d'une formation de typicité moyenne, limitée, dans ces formes appauvries à la présence du Cératophylle immergé et du Myriophylle en épi. Dans les secteurs profonds, cette formations est remplacée par des tapis de Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*).

Développé sur un des affluents de la Charente, la végétation des **ruisseaux et rivières eutrophes** (UE 3260-6) est constituée d'une végétation luxuriante dominée par la Callitriche à angles obtus, le Potamot pectiné, le Cératophylle immergé et l'Elodée du Canada, accompagnés de la Zannichellie des marais et de Callitriches (*Callitriche spp.*). Des amphiphytes telles la Ache nodiflore et le Cresson de fontaine sont également très développées dans les secteurs de faible profondeur.

Il s'agit ici d'une formation de bonne typicité.

Cette habitat est interrompu d'atterrissements où se développe une végétation de fontaine dominée par la Ache et la Véronique mouron d'eau (*Veronica annagallis-aquatica*), constituant un milieu favorable à l'avifaune.

Le développement important de ces végétations eutrophes sur le site est à mettre en relation avec le contexte d'agriculture intensive, orientée essentiellement vers la maïsiculture.

### Localisation sur le site

Des végétations des rivières eutrophes (UE 3260-5) ont été observées ponctuellement dans la Charente, et sont susceptibles de se développer sur l'ensemble du fleuve entre Angoulême et Cognac.

La végétation des "Ruisseaux et petites rivières eutrophes neutres à basiques" (UE 3260-6) n'a été observé que dans la Touvre, essentiellement dans sa partie amont entre la source de la Lèche (commune de Touvre) et le bourg de Ruelle-sur-Touvre, où elle est particulièrement développée dans les secteurs courants et peu profonds. Elle n'a, en revanche, pas été observée sur les autres affluents de la Charente (Soloire, Boême, Echelle).

### Etat de conservation

Ces habitats présentent globalement un bon état de conservation, en particulier les secteurs de profondeur faible à moyenne.

### Etat à privilégier

Pour les végétations des grandes rivières eutrophes (UE 3260-5), sont à privilégier les faciès courants eutrophes, avec des interrelations cours d'eau/berge/zone inondable.

Pour les ruisseaux et petites rivières eutrophes (UE 3260-6), les faciès courants eutrophes, en interrelations avec des cours d'eau moins eutrophes sont à préserver en priorité. Cette habitat n'est, cependant, pas à conserver en priorité, mais doit, en revanche faire l'objet d'une restauration, passant par une restauration de la qualité de l'eau et des sédiments. Les secteurs hypertrophes à Potamots, Lentilles d'eau et algues filamenteuses ainsi que les secteurs soumis à de fortes proliférations végétales sont également à préserver et restaurer.

### Mesures de gestion proposées

La gestion de ces communautés ne peut s'envisager sans une gestion globale de l'hydrosystème. Ainsi, les pompages dans la nappe alluviale sont à éviter ou à limiter, et les rejets directs dans le cours d'eau à éliminer.

A une échelle plus locale, la gestion de la végétation est indissociable de la gestion des cours d'eau et passe par une restauration ou une préservation de l'écoulement, ainsi qu'une limitation de l'envasement.